

Compte-rendu de la visite chez Jean-Marie GORET à Saint-Rémy-de-Provence – 11/05/17 – Herbo Bio Méditerranée

Animation et rédaction : Mathieu Marguerie, conseiller Agribio 04 (mathieu.marguerie@bio-provence.org)

Jean-Marie Goret a fait l'objet d'une fiche « Ferme Ressource », élaborée par le CPPARM : <http://www.cpparm.org/publications/fiches-fermes-ressources/>.

Exploitation de 9ha en PPAM.

Plantation :

Plantation en mini-mottes.

Irrigation :

Goutte à goutte.

Gestion de l'enherbement :

La particularité technique de l'exploitation de Jean Marie Goret est la pratique de l'enherbement spontané de l'inter-rang de ses cultures. L'enherbement est géré essentiellement avec une bineuse MBT avec herse soleil permettant de faire le rang (2000€). Les lames peuvent être écartées en première année dans l'objectif de ne pas abîmer les plants.



Bineuse à lames croisées MBT avec herse soleil derrière permettant de faire le rang.

Discussion sur les doigts Kress : efficace uniquement au stade plantule et en l'absence de cailloux.

Pour la gestion du chardon, Jean Marie préconise la mise en place d'une luzerne pendant 2 ou 3 années qui va en plus débloquent le phosphore.

Récolte :

La récolte se fait avec une récolteuse barre de coupe qui, selon Jean Marie, n'abîme pas le bois contrairement à des récoltes de type matériel de fourrage.

Vendangeuse (500€) qui peut directement porter les caissons, équipée avec une tête cueilleuse (20 000€).



Ancienne vendangeuse adaptée pour la récolte avec l'ajout d'une tête cueilleuse.

Ne pas couper le romarin trop bas, sinon il ne redémarre pas.

Battage :

Possède une vieille batteuse Axial Flow.

Moment de battage : pour JMG, quand on peut séparer à la main, on estime que c'est le stade optimum pour séparer à la batteuse.

Séchage :

Dans des séchoirs à tabac (caissons de 3m³) car n'avait pas de bâtiment dédié au séchage. On peut souffler par-dessous car le fond de caisse est grillagé.

Les caissons sont disposés de manière alignée dans une serre avec bâche sombre pour ne pas favoriser l'effet de rayonnement qui risquerait de changer la couleur des feuilles. Isolation avec de la laine de verre.

Prix des caissons 2000€ les 12. Capacité totale de stockage : 36m³.

Un ventilateur est disposé à un bout du tunnel.

Attention à bien raisonner son assolement en fonction de ses capacités de séchage. Exemple sur du thym : 75m³ à sécher /ha en moyenne.



Cultures :

De manière générale, dans le choix des variétés JMG conseille de les mixer pour répondre à la demande variée des marchés (ex thym à grosse feuille ou petites feuilles).

Romarin :

- Capricieux au niveau du séchage car a tendance a facilement se tasser. Il faut alors vider les caissons et remettre régulièrement le romarin dedans pour éviter que les feuilles se noircissent.
- Coupe entre 15/08 et le 15/09

Thym :

- Feuilles plus petites que le romarin et l'origan, plus facile à sécher.

Thym citron :

- A besoin de printemps humides
- Très faibles rendements car plante remplie d'eau.
- D'après Jean Marie, climat trop sec ici.
- C'est une herbacée (pas ligneuse) donc se couche à la récolte → difficultés de récolte.

Sarriette :

- Petit débouché pour la feuille mondée
- HE : pas de débouché

Les débouchés :

Araquelle (P.Petit) : achat de plantes triées. En demande car en sous approvisionnement.

Arcadie : idem

Herbier du Diois

Herbissima (Vaison la Romaine) : sont en capacité de trier.



Parcelle de thym avec enherbement spontané